



AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BOISBRIAND POUR L'ANNÉE 2024

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que :

Le conseil municipal de la Ville de Boisbriand tiendra ses séances ordinaires de l'année 2024, dans la salle du conseil, située à l'hôtel de ville, 940, boulevard de la Grande-Allée à Boisbriand, à compter de 19 h 30, aux dates suivantes :

Date
16 janvier 2024
6 février 2024
12 mars 2024
9 avril 2024
7 mai 2024
4 juin 2024
2 juillet 2024
20 août 2024
10 septembre 2024
1er octobre 2024
5 novembre 2024
3 décembre 2024

La séance du conseil est publique et comprend deux périodes au cours desquelles les personnes présentes peuvent poser des questions.

Boisbriand, ce 7 décembre 2023.

La greffière,
ME ÉDYTH ARIANE LAVOIE, OMA
2023.62